



MAIRIE DE PARMAIN 95620
TEL. 01 34 08 95 80 - FAX 01 34 08 95 88

DÉCISION DU MAIRE

N° 2022/32

CONTRAT DE LOCATION DE VÉHICULE LONGUE DURÉE PORTANT RENOUVELLEMENT DES ESPACES PUBLICITAIRES ASSURANT LE PAIEMENT DU LOYER DU VÉHICULE AVEC LA SOCIÉTÉ INFOCOM-FRANCE

Le Maire de la Commune de PARMAIN,
VU le Code général des collectivités territoriales,
VU la délibération n°2020/41 du 17 juillet 2020 relative aux délégations consenties par le Conseil Municipal au Maire et à son premier adjoint en vertu de l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales, modifiées et complétées par délibération n° 2021/72 du 30 novembre 2021,
VU la décision municipale n° 2020/19 portant signature d'un contrat de location de longue durée pour le véhicule Renault trafic 9 places pour une durée de quatre années, à compter du 03/02/2020, durant lesquelles INFOCOM-FRANCE conserve le droit d'exploitation des emplacements publicitaires qui sont négociés par période de deux ans,
CONSIDÉRANT la nécessité de renouveler les espaces publicitaires assurant le paiement du loyer du véhicule au terme de ces deux années,

D É C I D E

- ARTICLE 1 :** De signer avec la société INFOCOM-FRANCE, sise ZI Secteur C7, Allée des Informaticiens, CS 70520, 06705 Saint-Laurent-du-Var, représentée par M. Dominique Lautrette, Responsable commercial, un contrat de location portant renouvellement des espaces publicitaires assurant le paiement du loyer du véhicule suivant le contrat de location signé le 03/02/2020.
- ARTICLE 2 :** D'autoriser la société INFOCOM-FRANCE à renouveler la commercialisation des espaces publicitaires sur le véhicule Renault Trafic 9 places, afin de promouvoir les entreprises commerciales et artisanales de la commune et de sa région sur les véhicules de la ville.
- ARTICLE 3 :** Que les autres clauses du contrat de location restent inchangées.
- ARTICLE 4 :** Madame la Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution de la présente décision qui recevra les mesures de publicité prévues à l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.
- ARTICLE 5 :** Délai de recours de 2 mois à dater de la notification ou publication. Voie de recours auprès du Tribunal Administratif (décret n°89-641 du 7/09/1989). Le T.A. de Cergy-Pontoise peut également être saisi directement via l'application « Télérecours citoyens » (<https://www.télérecours.fr>).

Fait à PARMAIN, le 6 mai 2022



Loïc TAILLANTER,

Maire de PARMAIN

Vice-Président de la Communauté de Communes
de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts



Z.I Secteur C7
Allée des Informaticiens
CS 70520-06705 Saint Laurent du Var
Tél. 04 92 27 32 13
E-mail : contact@francecollectivitesinvest.fr
Siren 831 055 363

Location de véhicule Longue durée

Renouvellement des espaces publicitaires assurant le paiement du loyer du véhicule suivant contrat de location signé le 3 février 2020

LA COMMUNE de : PARMAIN..... Code Postal : 95620.....
REPRÉSENTÉE PAR SON MAIRE : Monsieur Loïc TAILLANTER.....
TELEPHONE : 01 34 08 95 95 FAX : 01 34 08 95 88 EMAIL : COMMUNICATION@VILLE-PARMAIN.FR
SIGNATAIRE : MONSIEUR LE MAIRE

OBSERVATIONS :

DATE DEBUT DE LOCATION (LIVRAISON) : NOVEMBRE 2020
LOYER MENSUEL H.T : 490 euros.....
IMMATRICULATION : FN-099-ZA.....
TYPE DE VEHICULE : Renault Trafic 9pl.
KILOMETRAGE AU : :
ETAT DU VEHICULE : Très bon.....
RESPONSABLE DU DOSSIER : MME LE RUYET, DGS.....

Fait en deux exemplaires, le 3 mai 2022 à Parmain

France COLLECTIVITES INVEST

L'Administrateur Unique

PVG Médias



LA COMMUNE

Loïc TAILLANTER
Maire de PARMAIN
Vice-Président de la Communauté de Communes
de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts

Régie publicitaire sur véhicule loué

Renouvellement de la commercialisation des espaces publicitaires dans le Cadre du Contrat de Régie signé le 3 février 2020 avec INFOCOM France

LA COMMUNE de : PARMAIN..... Code Postal : 95620.....
REPRÉSENTÉE PAR SON MAIRE : Monsieur Loïc TAILLANTER.....
TELEPHONE : 01 34 08 95 95 FAX : 01 34 08 95 88 EMAIL : COMMUNICATION@VILLE-PARMAIN.FR
SIGNATAIRE : MONSIEUR LE MAIRE

DATE DE 1ERE LIVRAISON : NOVEMBRE 2020
PROCHAINE PERIODE : Novembre 2022
TYPE DE VEHICULE : Renault Trafic 9Pl.
DEMARCHE PUBLICITAIRE :
RESPONSABLE DU DOSSIER : MME LE RUYET, DGS.....

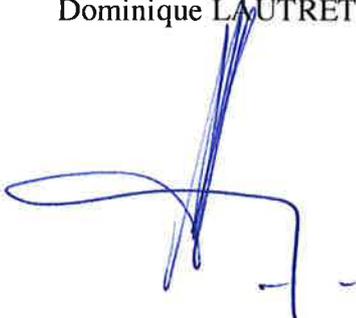
OBSERVATIONS :

LA DEPOSE ET LA POSE DES NOUVEAUX VISUELS PUBLICITAIRES SE FERONT SUR LE LIEU D'UTILISATION DU VEHICULE SUR DEUX JOURNEES, CETTE INTERVENTION EST A LA CHARGE D'**INFOCOM FRANCE** MAIS NECESSITE UN LOCAL COUVERT (ET CHAUFFE POUR LA PERIODE HIVERNALE). UN RDV SERA PRIS ENTRE LES PARTIES AFIN DE PLANNIFIER CETTE INTERVENTION, CELUI-CI DEVRA INTERVENIR DANS LES 10 JOURS QUI SUIVENT LE CONTACT TELEPHONIQUE.

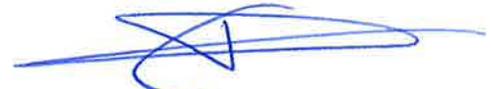
NOUS VOUS REMERCIONS DE NOUS RETOURNER CE DOCUMENT DES RECEPTION ACCOMPAGNE DE LA LETTRE D'INFORMATION DONT MODELE JOINT, DUMENT RETRANSCRITE SUR PAPIER A EN TETE DE LA COMMUNE ET SIGNEE PAR VOS SOINS. CELLE-CI SERA DATEE ET EXPEDIEE PAR **INFOCOM FRANCE** LA SEMAINE PRECEDANT LA COMMERCIALISATION PUBLICITAIRE.

Fait en deux exemplaires, le 5 mai 2022 à Parmain

INFOCOM FRANCE
Dominique LAUTRETTE



LA COMMUNE



Loïc TAILLANTER
Maire de PARMAIN
Vice-Président de la Communauté de Communes
de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts